

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

MAIRIE
DE
CADENET
84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 101 /2023

Mis en ligne le **30 NOV. 2023**

Session du 27 novembre 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 20 novembre 2023

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX JACQUEME, JAUBERT, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE LACENNE, DUVAL, BERGE, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT, RIPERT, SEVE, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN, SLAVICEK, VEVE

Secrétaire de séance : Valérie GRANGE

Absents : xx

Absents excusés : BASTIE, JAUMARY, VOREUX,

Procurations :

Mme BASTIE
M. JAUMARY
M. VOREUX

a donné procuration à M. BRABANT
a donné procuration à M. LORIEDO
a donné procuration à Mme KHALIZOFF

CLASSEMENT DES VOIES ET MODIFICATION DU LINEAIRE DE LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur Marcello MANGANARO adjoint délégué à l'urbanisme et au cimetière rappelle que la longueur de la voirie communale impacte les montants de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F). Chaque année, il est nécessaire de communiquer aux services de la Préfecture la longueur de voirie classée dans le domaine public communal.

Monsieur MANGANARO rappelle que la dernière mise à jour du linéaire de la voirie communale a été prescrite par la délibération n°39/2019 en date du 30 juillet 2019 portant sur le reclassement de voies départementales et permettant d'ajouter 2 610 mètres linéaires à la voirie communale.

Cette mise à jour avait permis de porter à 31 471 mètres le linéaire total de la voirie communale.

Monsieur MAGANARO informe le Conseil Municipal que, certains chemins ruraux (domaine privé de la Commune) et diverses voies semblant correspondre aux critères de classement dans la voirie communale (domaine public de la Commune), il convient d'établir un nouveau recensement de la voirie communale et des chemins ruraux afin d'actualiser le tableau de

classement des voies et de modifier le linéaire de la voirie communale. La décision n° 11/2022, attribuant le marché n° 22CAD15 au cabinet de géomètres Nicolas SOLERE, a été prise dans ce sens en date du 18 octobre 2022.

Afin de pallier aux confusions pouvant naitre des tentatives de réorganisations totales ou partielles notamment celles entreprises après 1959 date des premières ordonnances de classement, à savoir : en 1992 (Robert FABRE, géomètre-expert), en 2002 (DDE) et en 2023 (COTELUB / LA POSTE), la présente proposition prévoit de numéroter les voies et chemins de la manière suivante :

- de 1001 à 1099 : numéros réservés aux voies communales à caractère de chemin
- de 1101 à 1299 : numéros réservés aux voies communales à caractère de rue
- de 1301 à 1399 : numéros réservés aux voies communales à caractère de place
- de 1401 à 1499 : numéros réservés aux chemins ruraux

L'étude menée par M. SOLERE fait apparaître, un linéaire de voies communales de 58 385m décomposé comme suit :

- Voie communale à caractère de chemin (n°1001 à 1061) : 43 905m
- Voie communale à caractère de rue (n°1101 à 1218) : 14 480m
- Voie communale à caractère de place (n°1301 à 1316) : 12840m²

Par ailleurs le linéaire des chemins communaux (n°1401 à 1441) est de 24 246m.

Le total de voies communales et de chemins ruraux est de 82 631m sur l'ensemble de la commune hors voies de la zone d'activité Les Meillères.

M. MANGANARO précise que l'opération n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurés par la voie ; l'étude partant d'un constat de faits de chemins ruraux assurant une continuité du réseau communal et assimilables à de la voirie communale de par leur niveau d'entretien et leur utilisation.

M. MANGANARO précise que le tableau de classement et le plan recensant les chemins ruraux et les voies communales sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal, préalablement à l'enquête publique, pour être ensuite transmis au contrôle de légalité, Sous-Préfecture, Gendarmerie.

Les différents tableaux sont annexés à la présente.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2132-1, L 2132-2, L 2122-22 16, et L2334-1 à L2334-23,
- Vu la loi n°2004-1343 du 9 décembre 2004 art. 62 II (Journal Officiel du 10 décembre 2004) modifiant l'article L.141-3 du code de la voirie routière,
- Vu le code de la voirie routière, et notamment l'article L.141-3, précisant que le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil Municipal et que les délibérations concernant le classement et le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque le classement ou le déclassement envisagé a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurés par la voie,
- Vu la délibération du conseil municipal n° 39/2019 en date du 30/07/2019 portant reclassement de voies départementales,
- Vu la délibération du conseil municipal n° 72/2023 en date du 18/09/2023 portant modification de délégation permanente par le conseil municipal au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Considérant le précédent recensement de longueur de la voirie communale portant le linéaire à 31 471 mètres,

Considérant le certificat de linéaire établi par M. SOLERE est de 58385 mètres,
Considérant qu'au vu du delta de linéaire déclaré, il y a nécessité d'actualiser le tableau de classement des voies et d'approuver le linéaire de la voirie communale,
Considérant que la modification du linéaire de la voirie communale et que l'actualisation du tableau de classement n'ont pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, et que la proposition peut être dispensée d'enquête publique préalable,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le tableau de classement et le plan de recensement des chemins ruraux et des voies communales,
- Approuve la modification du linéaire de la voirie communale et d'en fixer la longueur telle qu'elle est définie dans les documents de l'étude finalisée de M. SOLERE,
- Donne pouvoir à M. le Maire de mener toutes les démarches nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant, ou dans le cas où ce dernier serait empêché, un adjoint pris dans l'ordre des nominations,

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
 COMMUNE DE CADENET



PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIES COMMUNALES (à caractère de Place)

N° ORDRE	DENOMINATION	SUPERFICIE
1301	Place du Tambour d'Arcole	2200 m ²
1302	Place Fernand Perez	2400 m ²
1303	Place Mirabeau	1000 m ²
1304	Place du Couvent	300 m ²
1305	Place du 14 juillet	800 m ²
1306	Place de l'Horloge	600 m ²
1307	Terrasse Yvon Perrin	40 m ²
1308	Place Kennedy	800 m ²
1309	Place Carnot	400 m ²
1310	Place du Chanvre	100 m ²
1311	Place de la Fontaine Fabre	250 m ²
1312	Place de la Plaine	500 m ²
1313	Placette Elie Pellegrin	50 m ²
1314	Place de l'Eglise	1300 m ²
1315	Place de la Laiterie	900 m ²
1316	Place du Jeu de Boule	1200 m ²

SUPERFICIE TOTALE DES VOIES COMMUNALES à caractère de PLACE

12840 m²



PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIES COMMUNALES (à caractère de Chemin)



N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE – EXTREMITE	LONGUEUR
1001	Route de Cucuron	Cours Voltaire - RD 45	344 m
1002	Chemin des Rougettes	Cours Voltaire - Chemin de la Tuilière	240 m
1003	Chemin de la Tuilière	Chemin des Rougettes - Chemin des Pastras	967 m
1004	Chemin des Pastras	Chemin de la Tuilière - fonds privé	407 m
1005	Chemin des Gardis	Chemin de la Tuilière - Chemin rural les Gardis	872 m
1006	Chemin des Fourques	Chemin de la Tuilière - Chemin des Faridoux	546 m
1007	Chemin des Faridoux	RD 45 - Chemin rural des Faridoux	1449 m
1008	Chemin du Cade	RD 45 - RD 973A	1342 m
1009	Liaison Nord Cade-Laval	Chemin du Cade - Chemin du Laval	190 m
1010	Liaison Sud Cade-Laval	Chemin du Cade - Chemin du Laval	119 m
1011	Chemin du Laval (partie sud)	RD 973A - Chemin rural du Laval	316 m
1012	Chemin du Laval (partie Nord)	Chemin rural du Laval - Chemin rural du Laval	390 m
1013	Chemin de Saint Jean	RD 45 - Chemin du Laval	262 m
1014	Chemin du Castelar	Chemin du Laval - Chemin rural du Castelar	312 m
1015	Chemin de la Royere	RD 45 - Chemin rural de la Royere	570 m
1016	Chemin de Pumian	Route de Pertuis - Chemin rural de Pumian	239 m
1017	Chemin des Patis	RD 973A - Chemin du disen	361 m
1018	Chemin du Disen	Chemin des Patis - Chemin rural du Disen	444 m
1019	Chemin des Planes	RD 973A - Chemin rural des Planes	1029 m
1020	Chemin de Vidau	RD 973A - Chemin rural de Vidau	1010 m
1021	Antenne du Chemin de Vidau	Chemin de Vidau - fonds privé	186 m
1022	Chemin du Mouret	RD 973A - RD 973	274 m
1023	Chemin derrière les Os	Avenue Philippe de Girard - fonds privé privée	214 m
1024	Chemin de la Boulade	RD 943 - Chemin rural de la Boulade	1876 m
1025	Chemin des Paluns	Chemin de la Boulade - Chemin des Ramades	1886 m



PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIES COMMUNALES (à caractère de Chemin)

N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE – EXTREMITE	LONGUEUR
1026	Chemin du Safari	Chemin des Paluns - Chemin rural du Safari	523 m
1027	Chemin des Lones	RD 943 - Chemin de la Boulade	1230 m
1028	Chemin de Champ Long	RD 943 - Chemin des Ramades	1802 m
1029	Chemin des Ramades	Chemin de Champ Long - Limite de commune Villelaure	1658 m
1030	Chemin du Pont de Bois	Chemin de l'hippodrome - Chemin de Champ Long	1425 m
1031	Chemin du Long Bois	Chemin du Champ Long - Chemin du Pont de Bois	146 m
1032	Chemin de l'hippodrome	RD 943 - Chemin rural de l'hippodrome	240 m
1033	Chemin de la Bergerie	RD 943 - RD 943	822 m
1034	Chemin des Roches	Chemin des Roures Est - Chemin du Plan	732 m
1035	Chemin des Bayles	RD 943 - Route du Camping	665 m
1036	Route Ceux de Dien Bien Phu	RD 943 - Route du Camping	477 m
1037	Route du Camping	Chemin du Pont de Pile - Camping en Durance	1984 m
1038	Chemin des Roures Est	RD 943 - Route du Camping	915 m
1039	Chemin des Roures Ouest	Route du Camping - fonds privé	457 m
1040	Chemin du Plan	Route du Camping - fonds privé	937 m
1041	Chemin des Iscles 2	Route du Camping - Chemin rural des Iscles 2	269 m
1042	Route des Cairades	Route du Camping - Chemin du Moulin Neuf	1421 m
1043	Route des Cougnaux	Route des Cairades - fonds privé	985 m
1044	Chemin du Pont de Pile	Rue des Ferrages - Route du Camping	465 m
1045	Chemin de Francone	Chemin du Pont de Pile - Fonds privé	329 m
1046	Chemin RD 973	Rue des Ferrages - Route de Lauris	793 m
1047	Chemin de la Valbelle	Chemin RD 973 - Chemin du Moulin Neuf	852 m
1048	Route de Lauris	Avenue Gambetta - Limite de commune Lauris	1678 m
1049	Chemin de Vermillère	Route de Lauris - Chemin rural de Vermillère	1486 m
1050	Chemin le Serre	Chemin de Vermillière - Fonds privé	81 m



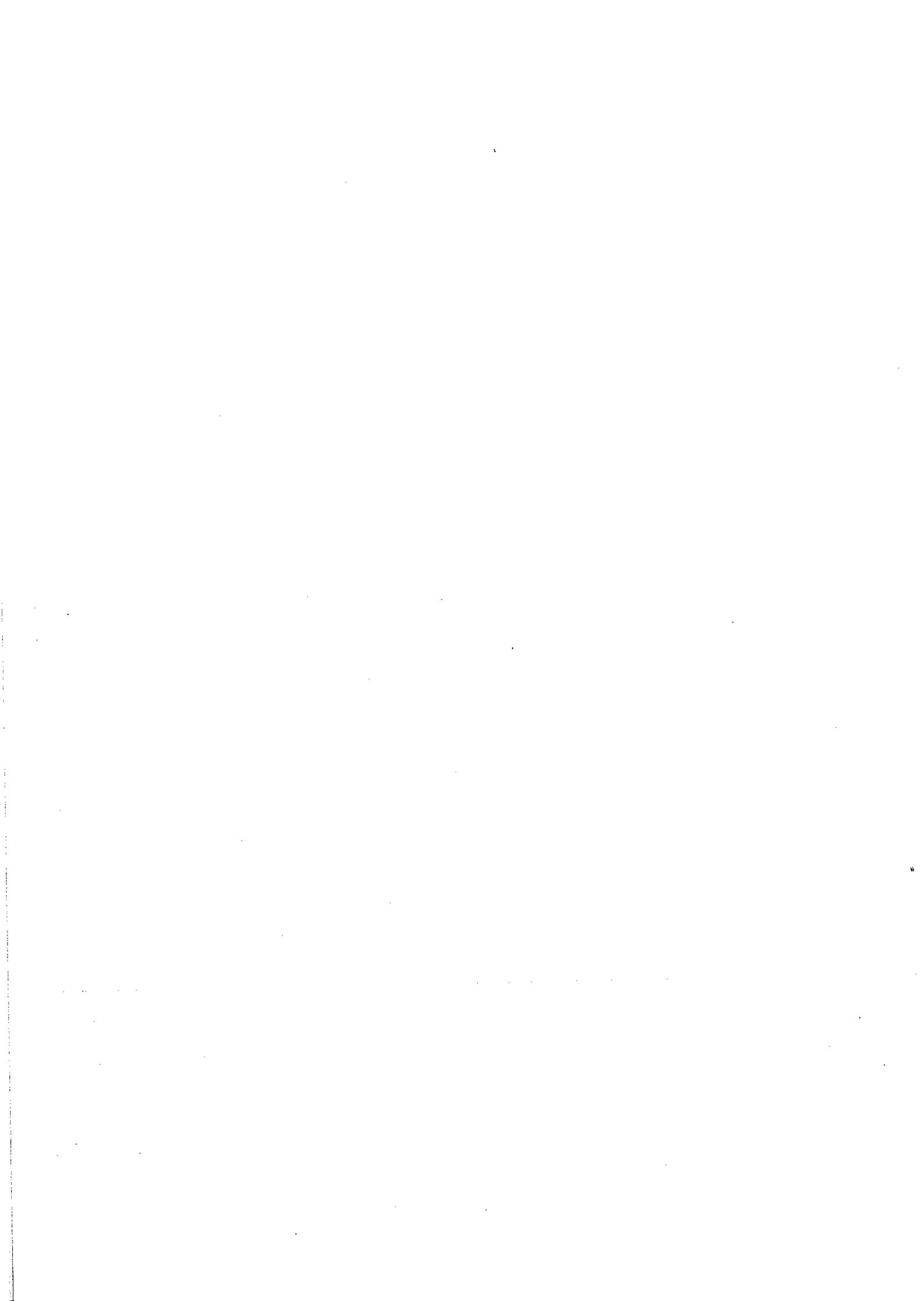
PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIES COMMUNALES (à caractère de Chemin)

N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE - EXTREMITÉ	LONGUEUR
1051	Chemin de Font Orgier	Route de Lauris - Fonds privé	790 m
1052	Chemin du Moulin Neuf	Route de Lauris - Limite de commune Puyvert	1085 m
1053	Chemin des Vaurans	Route de Lauris - Fonds privé	305 m
1054	Chemin de Lourmarin	Rue Ledru Rollin - RD 943	213 m
1055	Rue de Castiglione	Chemin de Lourmarin - Fonds privé	280 m
1056	Chemin des Mulets	RD 943 - Chemin rural des Mulets	193 m
1057	Chemin de Bellugue	RD 943 - RD 943	1216 m
1058	Chemin de Cigare	Chemin de Bellugue - Fonds privé	692 m
1059	Chemin de Rhodares	Chemin de Bellugue - Chemin rural de Rhodares	237 m
1060	Chemin de la Mourrade	Chemin de la Tuilière - Carraire des Gardis	577 m
1061	Chemin d'accès au Château	Chemin de la Mourrade - Chemin rural du Château	100 m

LONGUEUR TOTALE DES VOIES COMMUNALES à caractère de CHEMIN

43905 m



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE CADENET



PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIES COMMUNALES (à caractère de Rue)

N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE – EXTREMITE	LONGUEUR
1101	Cours Voltaire	Avenue Gambetta - Route de Cucuron	343 m
1102	Boulevard de la Liberté	Route de Pertuis - Route de Cucuron	630 m
1103	Avenue Gambetta	Route de Pertuis - Route de Lourmarin	798 m
1104	Rue Louis Blanc	Avenue Gambetta - Avenue Philippe de Girard	126 m
1105	Avenue Philippe de Girard	Route de Pertuis - RD 973	624 m
1106	Route de Pertuis	Avenue Gambetta - RD 973A	560 m
1107	Rue Emile Ducarre	Route de Pertuis - ?	820 m
1108	Rue des Ferrages	Rue Louis Blanc - Chemin RD 973	562 m
1109	Avenue de la Gare	Avenue Philippe de Girard - Chemin du Pont de Pile	460 m
1110	Route de Cucuron	Boulevard de la Liberté - RD 45	300 m
1111	Rue Pierre de Brossolette	Route de Cucuron - Fonds privé	207 m
1112	Parking des Amandiers	Rue Pierre de Brossolette - Rue Pierre de Brossolette	354 m
1113	Rue du 18 juin 1940	Boulevard de la Liberté - Chemin Rural de Pumián	609 m
1114	Rue Salle Yves Montand	Rue du 18 juin 1940 - Rue Salle Yves Montand	191 m
1115	Chemin de Bel Air	Rue du 18 juin 1940 - Fonds privé	150 m
1116	Impasse du Luberon	Rue du 18 juin 1940 - Fonds privé	44 m
1117	Rue Frédéric Mistral	Rue du 18 juin 1940 - Fonds privés au Nord et au Sud	415 m
1118	Chemin du Colombier (partie Est)	Boulevard de la Liberté - Traverse des Tennis	153 m
1119	Traverse des Tennis	Chemin du Colombier (partie Est)- Parking des Tennis	102 m
1120	Rue du Parking des Tennis	Boulevard de la Liberté - Boulevard de la Liberté	58 m
1121	Rue du Général de Gaulle	Boulevard de la Liberté - Route de Pertuis	161 m
1122	Rue Condorcet	Rue du Général de Gaulle - Fonds privé	183 m
1123	Impasse Condorcet Sud	Rue Condorcet - Fonds privé	34 m

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE CADENET



PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIES COMMUNALES (à caractère de Rue)

N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE – EXTREMITE	LONGUEUR
1124	Impasse Condorcet Nord	Rue Condorcet - Fonds privé	20 m
1125	Rue des Dominicains	Place du Couvent - Boulevard de la Liberté	98 m
1126	Traverse du Couvent	Boulevard de la Liberté - Route de Pertuis	65 m
1127	Rue des Vanniers	Place Mirabeau - Boulevard de la Liberté	54 m
1128	Rue du 19 mars 1962	Rue Hoche - Rue des Vanniers	65 m
1129	Rue Hoche	Place Mirabeau - Chemin du Colombier (partie Ouest)	61 m
1130	Rue Jean-Jacques Rousseau	Rue Lamartine - Rue des Vanniers	114 m
1131	Chemin du Colombier (partie Ouest)	Rue Lamartine - Boulevard de la Liberté	55 m
1132	Rue Lamartine (partie Est)	Cours Voltaire - Boulevard de la Liberté	121 m
1133	Rue Lamartine (partie Ouest)	Cours Voltaire - Rue Denfert Rochereau	29 m
1134	Traverse des Fontaines	Cours Voltaire - Rue Kléber	48 m
1135	Rue Kléber	Place du Tambour d'Arcole - Place Mirabeau	69 m
1136	Impasse	Place Mirabeau	25 m
1137	Rue traversant la Place Mirabeau	Place Mirabeau	46 m
1138	Impasse	Avenue Gambetta	26 m
1139	Impasse	Place du Tambour d'Arcole	13 m
1140	Impasse de l'Eglise	Cours Voltaire - Boulevard de la Liberté	115 m
1141	Passage Yvon Perrin	Avenue Gambetta - Rue Louis Blanc	22 m
1142	Impasse	Avenue Gambetta	14 m
1143	Rue Félicien David	Avenue Gambetta - Avenue Gambetta	167 m
1144	Passage Thouron à Félicien David	Rue Félicien David - Thouron	32 m
1145	Rue Thouron	Avenue Gambetta - Chemin du Pont de Pile	82 m
1146	Rue des Remparts (partie Sud)	Avenue Gambetta - Rue Thouron	82 m

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE CADENET



PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIES COMMUNALES (à caractère de Rue)

N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE – EXTREME	LONGUEUR
1147	Chemin de Lauris	Avenue Gambetta - Route de Lauris	423 m
1148	Rue Font de l'Aube	Avenue Gambetta - Chemin RD 973	284 m
1149	Rue Michelet	Rue Victor Hugo - Avenue Gambetta	61 m
1150	Rue du Bœuf	Rue Victor Hugo - Avenue Gambetta	41 m
1151	Rue traversant la Place du 14 juillet	Rue Victor Hugo - Avenue Gambetta	44 m
1152	Impasse du 14 juillet	Place du 14 juillet	22 m
1153	Rue Victor Noir	Rue Victor Hugo - Avenue Gambetta	37 m
1154	Rue Laberge	Rue Victor Hugo - Rue Félicien David	60 m
1155	Impasse	Rue Victor Hugo	28 m
1156	Rue André Chenier	Rue Victor Hugo - Avenue Gambetta	36 m
1157	Impasse	Rue Victor Hugo	10 m
1158	Rue traversant la Place Carnot	Rue Victor Hugo - Avenue Gambetta	39 m
1159	Rue Victor Hugo	Place du Tambour d'Arcole - Avenue Gambetta	298 m
1160	Rue traversant la place du Tambour d'Arcole	Rue Victor Hugo - Cours Voltaire	34 m
1161	Rue traversant la place du Tambour d'Arcole	Rue Viala	18 m
1162	Rue traversant la place du Tambour d'Arcole	Rue Denfert Rochereau	21 m
1163	Rue Barra	Place du Tambour d'Arcole - Rue Denton	35 m
1164	Rue Agnel (partie sud)	Rue Denton - Rue Victor Hugo	26 m
1165	Rue Echelle	Place du Tambour d'Arcole - Rue Denton	28 m
1166	Rue Viala	Place du Tambour d'Arcole - Rue Denton	58 m
1167	Rue Denfert Rochereau	Place du Tambour d'Arcole - Rue Marceau	160 m
1168	Rue traversant la Place Fernand Perez au Sud	Cours Voltaire - Rue Denfert Rochereau	40 m
1169	Rue traversant la Place Fernand Perez Au Nord	Cours Voltaire - Rue Denfert Rochereau	65 m



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE CADENET



PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIES COMMUNALES (à caractère de Rue)

N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE – EXTREMITE	LONGUEUR
1170	Liaison entre Place Fernand Perez et Place de la Plaine	Place Fernand Perez - Place de la Plaine	14 m
1171	Rue Denton	Place de la Plaine - Place de l'Horloge	138 m
1172	Rue sans nom	Rue Denton - Place de la Plaine	27 m
1173	Rue traversant la Place de la Plaine	Rue Denton - Rue Marceau	24 m
1174	Rue Marceau	Place de la Plaine - Chemin des Rougettes	371 m
1175	Escalier du Carrillon	Rue Barry - Rue Marceau	79 m
1176	Rue Barry	Cours Voltaire - Escalier du Carrillon	101 m
1177	Impasse Benoit	Cours Voltaire	32 m
1178	Impasse	Rue Marceau	38 m
1179	Impasse	Rue Marceau	53 m
1180	Impasse	Rue en impasse	38 m
1181	Liaison vers colline du Château	Rue Marceau	42 m
1182	Liaison vers colline du Château	Rue Marceau	27 m
1183	Liaison vers colline du Château	Rue Raspail	33 m
1184	Rue Raspail	Rue Marceau - Rue de l'Hopital Vieux	128 m
1185	Rue Beranger	Rue Marceau - Rue Raspail	57 m
1186	Rue Pasteur	Place Fontaine Fabre - Rue Marceau	82 m
1187	Rue Baudin	Rue Beranger - Rue Tournante	66 m
1188	Traverse Raspail - Placette Elie Pellegrin	Placette Elie Pellegrin - Rue Raspail	14 m
1189	Traverse	Rue Baudin - Rue Raspail	20 m
1190	Traverse	Rue Baudin - Rue Raspail	26 m
1191	Traverse	Rue Baudin - Rue Raspail	25 m
1192	Rue du Tambour d'Arcole	Place Fontaine Fabre - Place de l'Horloge	78 m



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE CADENET



PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIES COMMUNALES (à caractère de Rue)

N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE - EXTREMITE	LONGUEUR
1193	Rue Agnel (partie Nord)	Rue Denton - Rue du Tambour d'Arcole	19 m
1194	Rue Tournante	Rue du Tambour d'Arcole - Rue Tambour d'Arcole	77 m
1195	Traverse Rue de l'Hopital Vieux	Rue Tournante - Rue de l'Hopital Vieux	31 m
1196	Rue de l'Hopital Vieux	Rue Ledru Rollin - Rue Raspail	87 m
1197	Traverse Rue Neuve	Rue de l'Hopital Vieux - Rue Neuve	24 m
1198	Rue traversant la Place de l'Horloge	Rue Denton - Rue Victor Hugo	19 m
1199	Rue traversant la Place de l'Horloge	Rue du Tambour d'Arcole - Rue Victor Hugo	24 m
1200	Rue Ledru Rollin	Place de l'Horloge - Avenue Gambetta	480 m
1201	Traverse	Rue Ledru Rollin - Rue du 8 mai 45	13 m
1202	Traverse	Rue Ledru Rollin - Rue du 8 mai 45	16 m
1203	Impasse	Rue Ledru Rollin	18 m
1204	Rue Baroque	Rue de l'Hopital Vieux - Rue Ledru Rollin	113 m
1205	Traverse	Rue Baroque - Rue Ledru Rollin	30 m
1206	Traverse	Rue Baroque - Rue Ledru Rollin	23 m
1207	Traverse	Rue Baroque - Rue Ledru Rollin	20 m
1208	Rue Nikos Kazantzakis	Rue Baroque - Rue Ledru Rollin	16 m
1209	Rue Neuve	Rue Raspail - Rue Ledru Rollin	180 m
1210	Liaison	Rue Neuve - Chemin de Lourmarin	77 m
1211	Impasse	Rue Ledru Rollin	18 m
1212	Impasse	Rue Ledru Rollin	10 m
1213	Impasse des Héros	Rue Ledru Rollin - Rue Ledru Rollin	80 m
1214	Rue du 8 mai 1945	Avenue Gambetta - Fonds privé	218 m
1215	Rue du Murier	Rue du 8 mai 1945 - Rue Victor Hugo	19 m

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE CADENET



PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

VOIES COMMUNALES (à caractère de Rue)

N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE – EXTREMITÉ	LONGUEUR
1216	Impasse	Rue du Murier	23 m
1217	Rue des Remparts (partie Nord)	Avenue Gambetta - Rue Ledru Rollin	115 m
1218	Chemin de Lourmarin	Rue du 8 mai 1945 - Rue Ledru Rollin	42 m

LONGUEUR TOTALE DES VOIES COMMUNALES à caractère de RUES

14480 m

PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

REPERTOIRE DES CHEMIN RURAUX



N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE – EXTREMITE	LONGUEUR
1401	Chemin de Pumian	RD 45 - Voie communale Chemin de Pumian	655 m
1402	Chemin du Laval	Liaison Nord - Liaison Sud Cade Laval	545 m
1403	Chemin du Castelar	Voie communale Chemin du Castellar - Chemin des Patis	602 m
1404	Chemin du Laval	Voie communale Chemin du Laval - Fonds privé	1110 m
1405	Chemin de Pi Cougnou	Chemin du Laval - Fonds privé	1351 m
1406	Chemin de la Petite Royère à Castelar	Chemin de Pi Cougnou - Fonds Privé	647 m
1407	Chemin de la Montagne	Chemin de Pi Cougnou - Fonds Privé	414 m
1408	Chemin de la Royère	Voie Communale Chemin de la Royère - Chemin de Pi Cougnou	424 m
1409	Liaison Chemin de la Royère à Chemin de Pi Cougnou	Chemin rural de la Royère - Chemin de Pi Cougnou	107 m
1410	Chemin du Disen	Voie Communale Chemin du Disen - Fonds privé	242 m
1411	Chemin des Patis	Voie Communale Chemin des Patis - Fonds privé	996 m
1412	Chemin de Vidau	Voie Communale Chemin de Vidau - Fonds privé	896 m
1413	Chemin des Planes	Voie Communale Chemin des Planes - Fonds privé	643 m
1414	Chemin du Safari	Voie Communale Chemin du Safari - Chemin des Paluns	408 m
1415	Petite Carraire des Palun	Chemin du Palun - Fonds privé	630 m
1416	Chemin de la Boulade	Voie Communale Chemin de la Boulade - Chemin de Champs Long	553 m
1417	Chemin de la Digue	Chemin des Ramades - Fonds privé	566 m
1418	Chemin de l'hippodrome	Voie Communale Chemin de l'hippodrome - Fonds privé	1345 m
1419	Chemin les Routes 1	Route du Camping - Fonds privé	541 m
1420	Chemin les Routes 2	Route du Camping - Fonds privé	742 m
1421	Chemin des Iscles 1	Route du Camping - Fonds privé	590 m
1422	Chemin des Iscles 2	Voie Communale Chemin des Iscles 2 - Fonds privé	378 m

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
 COMMUNE DE CADENET



PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

REPERTOIRE DES CHEMIN RURAUX

N° ORDRE	DENOMINATION	ITINERAIRE ORIGINE – EXTREMITE	LONGUEUR
1423	Chemin des Iscles 3	Route du Camping - Chemin du Plan	857 m
1424	Chemin des Iscles 4	Chemin des Iscles 3 - Fonds privé	510 m
1425	Chemin du Papier	Rue des Ferrages - Chemin du Pont de Pile	402 m
1426	Chemin de Cadenet au Moulin Neuf partie Est	Chemin de la Valbelle - Chemin de la Valbelle	313 m
1427	Chemin de Cadenet au Moulin Neuf partie Ouest	Chemin de la Valbelle - Chemin Moulin Neuf	220 m
1428	Chemin de la Coste	Chemin de Vermillère - Fonds privé	918 m
1429	Chemin de la Costière	Chemin de la Coste - Chemin de Font Orgiere	244 m
1430	Chemin de Vermillère	Voie Communale Chemin de Vermillère - Fonds privé	466 m
1431	Chemin de Cigare à Vermillère	Chemin de Cigare - Chemin de Vermillère	249 m
1432	Chemin de Rhodares	Voie Communale Chemin de Rhodares - Fonds privé	554 m
1433	Chemin de Lourmarin	Voie Communale Chemin de Lourmarin - Fonds privé	224 m
1434	Chemin des Mulets	Voie communale Chemin des Mulets - Chemin rural de Lourmarin	864 m
1435	Chemin du Château	Chemin d'accès au Château - Chemin des Mulets	264 m
1436	Chemin des Balerys	Chemin rural des Mulets - Limite commune Lourmarin	1540 m
1437	Chemin des Gardis	Voie Communale Chemin des Gardis - Fonds privé	305 m
1438	Chemin à Coutouras par Collongue	Chemin de la Tuilière - Chemin des Faridoux	455 m
1439	Chemin de Saint Hilaire	Chemin des Faridoux - Fonds privé	456 m
1440	Chemin des Faridoux	Voie Communale Chemin des Faridoux - Limite de commune Lourmarin	896 m
1441	Antenne du Chemin rural des Faridoux	Chemin rural des Faridoux - Limite de commune Lourmarin	124 m

LONGUEUR TOTALE DES CHEMINS RURAUX	24246 m
---	----------------



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE SAINT-ESTÈVE-JANSON

VOIRIE COMMUNALE

PLANCHE GÉNÉRALE
HORS CENTRE-VILLE

NOTA: Document dressé dans le cadre de la réorganisation de la voirie communale. Il a pour objet de définir les voies communales et d'élaborer un plan de voirie communale. Ce document est destiné à servir de base administrative pour permettre une bonne gestion de la voirie et notamment de la voirie communale. Les documents sont classés en fonction de leur nature et de leur importance.

Échelle:	1:10000
Date:	15/03/2010
Édité par:	Service Technique
Approuvé par:	Le Maire



Service Technique
Mairie de Saint-Estève-Janson
10, rue de la République
84120 SAINT-ESTÈVE-JANSON
Tél. 04 92 38 11 11
Fax 04 92 38 11 12
www.saint-estève-janson.fr

ANSOUIS

VILLELAURE

VAUGINES

LEGENDE:

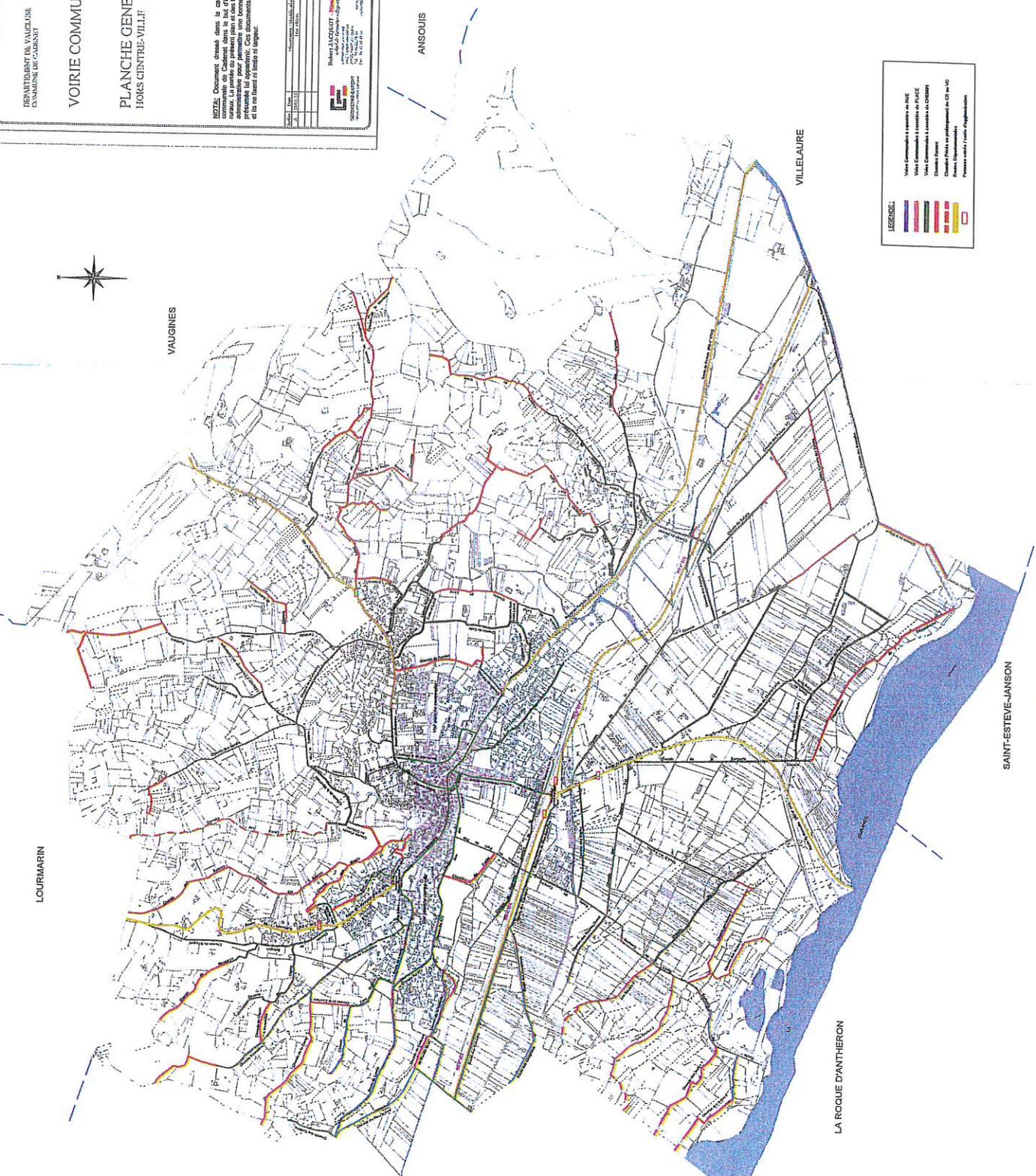
- Voies Communales à sens unique
- Voies Communales à sens double
- Voies Communales à sens unique à double sens
- Chemins Ruraux
- Chemins Ruraux à participation de CEJ ou UC
- Routes Départementales
- Points de vue et autres équipements

LOURMARIN

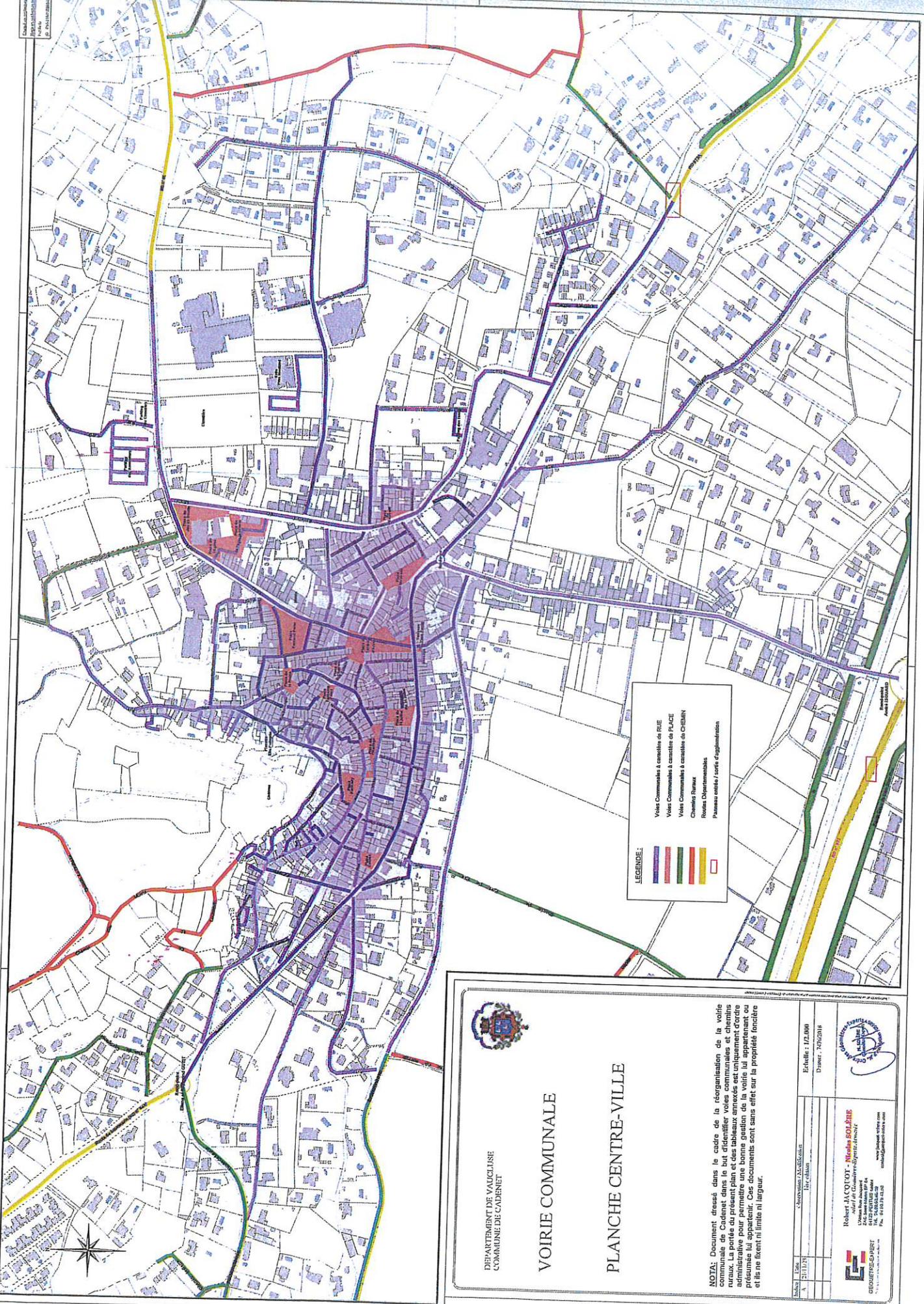
PUYVERT

LA ROCHE D'ANTHERON

SAINT-ESTÈVE-JANSON







LEGENDE:

- Voies Communales à caractère de RUE
- Voies Communales à caractère de PLACE
- Voies Communales à caractère de CHEMIN
- Chemins Ruraux
- Routes Départementales
- Passerelle auto / sans d'agglomération



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
 COMMUNE DE CADENET

VOIRIE COMMUNALE

PLANCHE CENTRE-VILLE

NOTA: Document dressé dans le cadre de la réorganisation de la voirie de Cadenet dans le but d'identifier voies communales et chemins ruraux. Le plan et les tableaux annexés ont été approuvés par l'administration pour permettre le classement de la voirie lui appartenant ou présumée lui appartenir. Ces documents sont sans effet sur la propriété foncière et ils ne lient ni l'Etat ni le propriétaire.

DATE	15/05/2018	Commune de Vacluisne	Etat: 1/25000
AUTRES		Voie communale	Dossier: 47/2018
			
Robert ANCTOUY, Maire de Vacluisne Maire de Vacluisne 14000 VACLUSNE 04 92 81 10 00 www.vacluisne.fr			
			

